

Présents : François DANIEL - GIP SAP, Philippe EUSTACHE & Bénédicte FRAPAISE - Pharmacie 2 Rives, Virginie MAILLOT - UDAF, Nelcy CATHERINE - EHPAD Les Moutardiers, Nicolas OTTAVIAMI & Carole AHFAT - PEBCS, Stéphane BATTY - CROIX ROUGE FRANCAISE, Florence LEBARS - ARAR, Gabrielle FONTAINE - FAR, Nicole LAM-YEE-MUI / Muriel MORVAN / Saïdou M'BAE / Valérie RAVEINO - DEPARTEMENT - Sarah LARAVINE - EHPAD 3^{ème} Age, Anne MAILLOT - CCAS Ste Suzanne, Alicia HAYANO - au Rayon de Soleil, Floricette DESBY / Johny JAW- LAW Nathalie SINAMA - Jour après Jour, Patrick DORSEUIL - Korbey d'Or,- Nabila FOUCRET - ASDR, Valentine LOUISON et Sarah FORMET - Psychomotricienne Libérale, Jessica FOURNIER et Patrice MOENDZENAHOU- MAIA

I. Tables tactiques : quelles perspectives ?

Le dispositif MAIA s'inscrit dans une logique de parcours et cherche à éviter les ruptures et améliorer l'offre du territoire. Pour ce faire, les Tables Tactiques (TT) ont pour vocation à réajuster les fonctionnements et à faire des remontées à la Table Stratégique (TS) le cas échéant.

Il s'agit d'une relance de cette instance avec pour objectif de reposer les bases de fonctionnement des TT, dans un contexte d'évolution législative qui touche à la fois les secteurs sanitaire, social et médico-sociale et d'augmentation de la population de personnes âgées dépendantes. Les précédentes TT ont principalement permises la construction de la gestion de cas et de l'annuaire.

- Fonctionnement des TT

Plusieurs possibilités sont proposées concernant l'organisation des TT en rappelant que le représentant de sa structure doit avoir un pouvoir décisionnel pouvant engager sa structure. Pour en garantir son efficacité, les acteurs des différents champs (sanitaires, social et médico-social) doivent être présents.

Décisions :

- Une TT itinérante sur le territoire
- horaire : 13h30 à 15h30 et se déroulant vers le milieu du mois
- 3 TT pour 2017 avec comme contenu : analyse de pratique à partir d'une situation complexe, retour de la TS, point sur l'avancée des groupes de travail en cours, actualisation du plan d'action, présentation d'un professionnel, d'un dispositif, d'un projet...
- le compte-rendu sous forme de relevé de décisions (2/3 pages) communiqué aux participants

- Contexte actuel

La loi Adaptation Société au Vieillessement (ASV) entraîne diverses modifications tels que le passage au régime d'autorisation pour les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ou encore une évolution du plan d'aide de l'Allocation Personnalisée de l'Autonomie (APA). Cette dernière revalorise le nombre d'heures pour les GIR 1 et 2 et inclut désormais une évaluation pour l'aidant avec une enveloppe de 500 euros. Cependant la loi ne définit pas clairement qui est l'aidant. Des groupes de travail sont en cours au niveau du Conseil Départemental.

Les échanges témoignent aussi de la nécessité de réfléchir sur la question de l'aidant, qu'il soit « hors-circuit APA (certaines personnes refusent l'APA à cause de leur participation APA élevée), ou qu'il soit rémunéré dans ce cadre.

De même, la loi de modernisation de l'équipe de santé vient poser la définition de l'équipe de soins avec comme nouveauté la prise en compte des professionnels du médico-social. Cela n'est pas sans impact sur les questions de secret médical, secret professionnel ou encore secret partagé. Une application portée par les libéraux est en cours d'expérimentation pour permettre une visualisation de l'équipe de soins via les smartphones : KIMESUI.

Décisions :

- Présentation en TT du nouveau plan d'aide APA du Département articulé au projet DPART'SCOM à la TT du second trimestre
- Présentation du projet KIMESUI dès que possible



- Retour de la Table Stratégique

Le modèle MAIA prévoit une articulation entre la Table Tactique et la Table Stratégique. La dernière TS a eu lieu en avril dernier avec comme préconisations : annuaire professionnel à améliorer, référentiel des missions à construire, formulaire d'analyse multidimensionnelle à créer, site internet de la MAIA à dynamiser et la plaquette des aidants à dupliquer. La TT est y favorable.

Décision :

La table tactique valide l'adaptation rapide de la plaquette des aidants pour le territoire Nord/Est. Le pilote sollicitera les partenaires prochainement pour définir les modalités.

II. Quel territoire : Nord/Est ou Nord et Est ?

La question est posée aux participants de la pertinence du découpage territoriale. Le Nord et l'Est correspondant à 2 Territoires d'Actions Sociale distincts (découpage du Conseil Départemental), avec des dotations de services plus ou moins équivalents

Décision : Le groupe confirme qu'il y a bien deux territoires distincts. La TS sera solliciter pour un redécoupage.

III. Diagnostic organisationnel

Le diagnostic organisationnel permet d'identifier les ressources du territoire en termes d'offres de services et de soins, mais aussi les partenariats existants. Il est en cours de réalisation et sera présenté à la prochaine TT.

Décision : il devra tenir compte de la question précédente et donc faire des focus sur les territoires Nord et Est

IV. Calendrier

3 TT en 2017

Groupes de travail retenus (en parallèle des TT).

- Le référentiel mission : objectif savoir qui fait quoi et comment mobiliser les acteurs et comment mobiliser les acteurs. Travail qui sera mené au niveau départemental avec pour échéance septembre 2017
- Le cahier de liaison à domicile : objectif fluidifier la circulation de l'information et avoir une lisibilité de l'action de l'ensemble des partenaires et harmoniser le vocabulaire. Travail qui sera mené sur le territoire Nord/Est

PROCHAINE TABLE TACTIQUE Mars 2017

Ordre du jour prévisionnel :

- Retour TS
- Validation du Diagnostic Organisationnel
- Analyse de pratique à partir d'une situation complexe
- Présentation de la Plate-Forme Territorial d'Appui par le Dr MAGNIN